



Rechercher

OK

LE THOUARSAIS

AU QUOTIDIEN

ECONOMIE

ENVIRONNEMENT

AMÉNAGEMENT

TOURISME

CULTURE &amp; SPORTS

# AMÉNAGEMENT

## RÉVISION ALLÉGÉE N°3

Par délibération du conseil communautaire en date du 7 mars 2023, la Communauté de Communes du Thouarsais du Thouarsais a prescrit la révision allégée n°3 du PLUi du Thouarsais afin de permettre le développement de l'entreprise MATEX sur la commune de Plaine-et-Vallées, qui souhaite agrandir son site de production à proximité immédiate de son site d'implantation.

Pour répondre au besoin de cette société, il est nécessaire de supprimer la zone 1AUi au Nord et de créer une zone 1AUi à l'Est de MATEX.

### Délibération de prescription

#### Concertation

Cette révision allégée n°2 fait l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Le dossier dont le contenu sera alimenté au fur et à mesure et en fonction de l'avancement du dossier ainsi qu'un cahier de concertation sont mis à disposition du public au Pôle ADT de la Communauté de Communes du Thouarsais, 5 rue Anne Desrays à Thouars ainsi qu'aux mairies de Thouars (place St Laon), Val-en-Vignes (Cersay) et Plaine-et-Vallées (Oiron) aux jours et horaires d'ouvertures habituels pour recueillir avis et observations.

#### Télécharger la notice de présentation

Après la réunion publique qui s'est déroulée le 14 novembre 2023, une délibération a été prise afin d'arrêter la concertation et d'en tirer le bilan.

#### Délibération d'arrêt et bilan de la concertation

#### Bilan de la concertation

Le projet de révision allégée n°3 a fait l'objet d'un examen conjoint dans lequel les Personnes Publiques Associées et Concernées étaient conviées. Cette réunion a eu lieu le 6 février 2024.

#### Procès-Verbal de l'examen conjoint

#### Enquête publique

Par arrêté n°2024-005 en date du 22 février 2024, le Président de la Communauté de

### INFOS PRATIQUES

→ MAISON DE L'URBANISME  
5, rue Anne Desrays  
79100 THOUARS  
Tél. : 05 49 66 68 68

HORAIRES D'OUVERTURE  
Lundi, mardi, jeudi : de 14h à 17h30  
Mercredi et vendredi : 9h à 12h30

### DOCS À TÉLÉCHARGER

RÉPONSE DE LA MISSION  
RÉGIONALE

Communes du Thouarsais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision allégée n°3 du PLUi de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Cette enquête se déroulera du mardi 26 mars 2024 au jeudi 25 avril 2024.

L'ensemble des modalités de l'enquête publique sont fixées par l'arrêté n°2024-005 consultable [ici](#).

### Modalités de l'enquête publique

Pendant toute la durée de l'enquête publique soit du mardi 26 mars 2024 - 9h00 au jeudi 25 avril 2024 - 17h00, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, selon l'avis d'enquête publique :

### Avis de l'enquête publique à afficher

#### Consulter le dossier de l'enquête publique

#### Dossier d'Enquête publique

Le public peut aussi formuler ses observations et propositions :

- Par courrier adressé à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Thouarsais, Hôtel des Communes 4 rue de la Trémoille à Thouars en précisant en objet « Concertation préalable à la révision allégée n°2 ».
- Par courriel : [ep.revisionallegee3@thouars-communaute.fr](mailto:ep.revisionallegee3@thouars-communaute.fr)

CONTACT

Nom

Prénom

Mail

Téléphone

Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA  
Confidentialité - Conditions

Description

Envoyer

ADRESSE

Communauté de Communes

du Thouarsais

Hôtel des Communes

4 rue de la Trémoille

CS 10160

79104 THOUARS CEDEX

05 49 66 77 00

Création graphique : ©Univers'elles // Développement : Nexti - Mentions légales - Espace presse